

Nom commercial: Testosteroni propionas

Numéro de la matière: 068202

Version: 4 / CH

Date de révision: 15.09.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 15.09.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Testosteroni propionas

N° d'article

06820200

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Réactif pour analyses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Acute Tox. 4	H312
Acute Tox. 4	H332
Carc. 2	H351
Repr. 1A	H360FD
STOT RE 2	H373

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Nom commercial: Testosteroni propionas

Numéro de la matière: 068202

Version: 4 / CH

Date de révision: 15.09.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 15.09.25

Mentions de danger ***

- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H302+H312+H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

Conseils de prudence ***

- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Informations complémentaires**Autres informations complémentaires *****

Réservée aux utilisateurs professionnels.

Autres informations ***

La vente au grand public est interdit en Suisse

Étiquetage réduit (<= 125 ml)**Pictogrammes de danger *******Mention d'avertissement *****

Danger

Mentions de danger ***

- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence ***

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin.
 P405 Garder sous clef.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

2.3. Autres dangers ***

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Caractérisation chimique**

Androgenic (anabolic) steroids

Nom commercial: Testosteroni propionas

Numéro de la matière: 068202

Version: 4 / CH

Date de révision: 15.09.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 15.09.25

Poids moléculaire

Valeur 344.49 g/mol

Composants dangereux ***

No. CAS 57-85-2

No. EINECS 200-351-1

Concentration >= 55 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Acute Tox. 4 H312

Acute Tox. 4 H332

Carc. 2 H351

Repr. 1A H360D

Repr. 1A H360F

STOT RE 2 H373

ATE orale 1'000 mg/kg

cATpE dermale 1'100 mg/kg

cATpE par inhalation, 1.5 mg/l

Poussières/Brouillards

RUBRIQUE 4: Premiers secours *****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité. Laver les vêtements contaminés avant nouvelle utilisation. Protéger les secouristes

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Appeler aussitôt un médecin. Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

irritation des organes respiratoire, Nausées, Vomissements, Diarrhée

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitements symptomatiques

Nom commercial: Testosteroni propionas

Numéro de la matière: 068202

Version: 4 / CH

Date de révision: 15.09.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 15.09.25

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

recommandés: mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Développement des gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. Eviter la formation de poussières. Mettre les personnes en sûreté. Veiller à assurer une aération suffisante. Femmes apte à procréer devaient éviter le contact avec le produit. Ne pas inhale les poussières. Ne pas inhale les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Eviter le dégagement de poussières. Nettoyer soigneusement à l'eau les surfaces contaminées.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage ***

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Ne pas inhale les poussières. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Eviter la formation de poussières. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Veiller à assurer une bonne aspiration/ventilation sur la machine de traitement. Eviter la formation d'aérosol. Eviter l'exposition allongée ou répétée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Classes de stockage ***

Classe de stockage d'après TRGS 510 6.1D

Matières dangereuses non

Nom commercial: Testosteroni propionas

Numéro de la matière: 068202

Version: 4 / CH

Date de révision: 15.09.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 15.09.25

combustibles, à toxicité aiguë cat. 3 /
toxiques ou à effet chronique

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Ne pas respirer les poussières. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ranger à part les vêtements de travail. Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Protection respiratoire - Note

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Appareil de protection respiratoire autonome. Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

Protection des mains ***

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; DIN EN ISO 16321-1:2022; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Le personnel doit porter des vêtements de protection. Vêtements de protection individuelle doivent être conforme aux normes CEN pertinentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière

solide

Couleur

blanc

Odeur

inodore

Point de fusion

Valeur	118	à	123	°C
--------	-----	---	-----	----

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque	non déterminé
----------	---------------

inflammabilité

évaluation	non déterminé
------------	---------------

Point d'éclair

Valeur	°C
Remarque	Non applicable

valeur pH

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Viscosité

Nom commercial: Testosteroni propionas

Numéro de la matière: 068202

Version: 4 / CH

Date de révision: 15.09.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 15.09.25

Remarque Non applicable

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque N'est disponible

Pression de vapeur

Remarque Non applicable

Densité et/ou densité relative

Remarque N'est disponible

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

Remarque insoluble

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.4. Conditions à éviter

Moisture sensitive.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact de l'air humide.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun sous utilisation appropriée. Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	1'000	mg/kg
méthode	valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)	
Remarque	Les critères de classification sont remplis.	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Espèces	rat	
DL50	1000	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE	1'100	mg/kg
méthode	valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)	
Remarque	Les critères de classification sont remplis.	

Toxicité aiguë par inhalation

ATE	1.5	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)	
Remarque	Les critères de classification sont remplis.	

Corrosion/irritation cutanée

Nom commercial: Testosteroni propionas

Numéro de la matière: 068202

Version: 4 / CH

Date de révision: 15.09.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 15.09.25

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation (Composants)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Les critères de classification sont remplis.

Cancérogénicité

évaluation Susceptible de provoquer le cancer.

Remarque Les critères de classification sont remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque Les critères de classification sont remplis.

évaluation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel. L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Remarque N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Nom commercial: Testosteroni propionas

Numéro de la matière: 068202

Version: 4 / CH

Date de révision: 15.09.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 15.09.25

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Code de déchets CEE Ne pas décharger dans les égouts.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.
14.5. Dangers pour l'environnement	-		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination Not water hazardous
de l'eau (Allemagne)

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

Autres informations ***

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion $\geq 0,1\% \text{ p/p}$.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) n° 1272/2008)

Acute Tox. 4

H302

Méthode de calcul

Nom commercial: Testosteroni propionas

Numéro de la matière: 068202

Version: 4 / CH

Date de révision: 15.09.2025

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 15.09.25

Acute Tox. 4	H312	Méthode de calcul
Acute Tox. 4	H332	Méthode de calcul
Carc. 2	H351	Méthode de calcul
Repr. 1A	H360FD	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H332	Nocif par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Repr. 1A	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1A
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.